

Deuxième terrain de football

Le samedi 5 septembre 2020, Elvira Jaouën, Maire de Courdimanche, aux côtés de Monsieur Benjamin CHKROUN, Conseiller régional d'Île-de-France, Monsieur Alexandre PUEYO, conseiller départemental du Val d'Oise, Monsieur MELLUL, Président de l'Association sportive de Courdimanche, qui s'est vu remettre la médaille du bénévolat, ont inauguré le deuxième terrain de football synthétique de la Ville.



Un complexe sportif complet

La Ville met à disposition des habitants des équipements variés qui tissent le lien social. Elle travaille avec les associations et les clubs Courdimanchois afin de favoriser l'accès à tous.

La réalisation des deux terrains de tennis couverts, en 2014, puis de deux autres terrains de tennis en extérieur, en 2016, ont permis de diversifier les activités et augmenter l'offre de pratique aux Courdimanchois mais également aux habitants de l'Agglomération.

Ce deuxième terrain de football vient compléter le complexe sportif Sainte Apolline.

Par la suite, un terrain de Padel, un mélange entre court de tennis et terrain de squash, viendra compléter ce plateau en offrant une nouvelle activité. La Ville souhaite développer ses équipements sportifs afin de permettre à tous de trouver des activités variées à proximité de son lieu d'habitation tout en respectant son cadre de vie.

Avancement des travaux

La première phase des travaux a débuté au mois d'octobre 2019 avec le drainage du terrain. Suite au déroulage du gazon synthétique et à la réalisation des tracés, le remplissage en liège a pu être effectué. Les aménagements tels que la clôture du terrain et l'éclairage sont venus finaliser les travaux en début d'année. Le site est également sécurisé et placé sous vidéosurveillance permettant de garantir la sécurité des lieux et de tous en complément de celui déjà installé au sein du gymnase Sainte Apolline.

Financement du deuxième terrain

Le coût total des travaux s'élève à 1 094 373€ financés à hauteur de 356 875€ par la Ville. Des subventions de la Communauté d'Agglomération et du Conseil départemental du Val d'Oise ont permis d'apporter 400 000€ pour la première et 237 498€ pour la seconde. Enfin, la Région Île-de-France participe également au financement de cette nouvelle structure avec une subvention d'un montant s'élevant à 100 000€.





Infos pratiques

Démonstration de freestyle football par Mehdingho freestyle football